

■ **E.M.S. LA PROVVIDENZA**, à Carouge (GE), association (FOSC du 04.12.2000, p. 8253). Les pouvoirs de Annoni Alberto et Jeandin Nicolas sont radiés. Manghi Ada, nommée vice-présidente, continue à signer collectivement à deux. Cecconi Giuseppe, d'Italie, à Carouge, est membre et président du comité avec signature collective à deux.

Journal no 3948 du 02.04.2003
(00940582 / CH-660.1.106.998-5)